Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 66 (1930)

Heft: 16

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LXVIe ANNÉE
No 16

23 AOUT
1930

L'ÉDUCATEUR

DIEU HUMANITÉ PATRIE

SOMMAIRE : FÉLIX BÉGUIN : *Réflexions sur un « Lehrplan »*. — ALBERT CHESSEX : *Wilhelm Paulsen et l'école solidariste*. — ELÈVES DE L'ÉCOLE NORMALE DU LOCLE : *A l'école sereine d'Agno*. — INFORMATIONS : *Les maîtres en Algérie*. — VARIÉTÉ : LE VIEUX PRÉSIDENT : *Monsieur Coqalâne*. — PARTIE PRATIQUE : *A propos d'orthographe*. — LES LIVRES.

RÉFLEXIONS SUR UN « LEHRPLAN »

Un « Lehrplan » digne d'une citation à l'ordre du jour, vous pensez peut-être qu'il a fallu aller chercher ça jusque sur les bords de quelque beau Danube bleu ? Eh bien ! Non ! Celui-ci naquit très modestement et, je crois aussi, très bourgeoisement, en 1928 à Schaffhouse où, s'il est en bonnes mains, ce dont personne ne doute, il doit poursuivre une bien fructueuse carrière. Dans son arbre généalogique, on rencontre une loi scolaire de 1925 mais, spirituellement, il s'apparente aussi au programme primaire genevois de 1923.

Il n'y a pas que les villes réputées championnes du monde (pédagogiquement), pour accomplir de beau et bon travail de rénovation scolaire. Certains cantons de la Suisse allemande transforment peu à peu et silencieusement leurs écoles, avec une ténacité et un sens des réalités dont nous autres Welsches ferions bien de nous inspirer parfois.

Mais, pour cela, la première condition serait de connaître l'effort scolaire de nos Confédérés. Depuis la guerre, il semble que nous ayons perdu l'habitude de regarder chez eux ; eux-mêmes n'ont guère de propension à la pédagogie sonore ; alors il y a une lacune. On me dit que, dès cette année, l'Annuaire de l'Instruction publique dans la Suisse romande va, pour sa part, y pourvoir en s'adjoignant un correspondant pris sur la place de Zurich. Bon. Mais l'*Educateur* ne devrait-il pas, lui aussi, donner régulièrement une chronique de la Suisse allemande ? Non pour une confrontation de nos théories avec celles d'outre-Sarine (Seigneur, épargnez-

nous de nouvelles parlottes !), mais pour que nous soyons au fait de ce qu'on réalise là-bas ou de ce que l'on tente de réaliser. Bref, si vous voulez, ce serait le suc et la substance des « Archiv für das Schweizerische Unterrichtswesen » lesquelles apportent aux trop rares éducateurs romands bilingues, mainte révélation réconfortante et profitable.

Des faits vous dis-je, car les idées que, depuis quelques lustres, nous remuons à la pelle, ont eu maintenant — et largement — leur part. Tracé dans ses lignes essentielles à l'époque de la Renaissance et de la Réforme (et dans l'antiquité, parbleu !) il est un idéal pédagogique auquel nous sommes tous convertis et qui fut tardivement baptisé « Arbeitsprinzip », principe d'activité. Partout on le prône et on le glorifie, même dans de très vénérables manuels de pédagogie ; les écoles normales en nourrissent leurs élèves. Théoriquement, il n'est pas contesté ; le mal réside tout uniquement dans notre impuissance à le mettre en œuvre.

Si donc, un jour que le « Lehrplan » schaffhousois me fut conté, j'y ai pris un plaisir extrême, c'est que le dit programme met effectivement à la portée du personnel enseignant les atouts lui permettant de gagner la partie, la partie que chacun de nous joue contre son penchant à enseigner comme nous avons été enseignés nous-mêmes, et comme nos pères ont enseigné. A ce titre, et en surcroît des conseils persuasifs abondants comme de juste, dans toute œuvre de ce genre, il faut y voir, au delà de la dissertation pédagogique, l'acte gros de possibilités et de promesses.

Car il est entendu, n'est-ce pas, que, lorsque la torpeur tombe sur la classe, le programme « que l'on est tenu de suivre » est le grand coupable, à moins que ce ne soit le manuel d'enseignement « qui n'a pas été rédigé par des pédagogues », ou l'hypothétique jury d'un examen à venir où l'on demandera que la matière soit sue « sur le bout du doigt ». Ces méfaits, réels ou imaginés ne pourront plus être invoqués quand on aura des programmes et des règlements plus souples et plus généreux dans la confiance accordée aux gens à qui est remise l'éducation de la jeunesse. On les tient encore trop dans les lisières, comme à l'époque où chacun pouvait s'improviser maître d'école, selon les vicissitudes du chômage. Aujourd'hui, les instituteurs doivent avoir été triés le long des écoles normales. Ils sont aptes à leur tâche. Ils ont choisi leur vocation. Corollaire : il faut leur laisser plus de latitude dans leur activité d'éducateurs, plus d'initiative. Ils se sentiront alors de plus grandes responsabilités et en face des insuccès, au lieu de recourir

à de très commodes échappatoires pour mettre leur conscience à l'aise, il ne leur restera qu'à se demander : En quoi ai-je manqué ?... et à chercher mieux.

Ces coudées franches, grâce à quoi un self-control d'une qualité supérieure complétera le contrôle extérieur qu'il n'est pas question de supprimer, mais qui ne livre que bien imparfaitement le secret de la classe, le « Lehrplan » de Schaffhouse les accorde au personnel enseignant dans des limites raisonnables, et c'est pourquoi il vaut la peine d'en résumer ici au moins les dispositions générales, avec l'espoir que l'exemple, une fois connu, sera suivi.

Mais relevons tout d'abord un des articles de début qui définit nettement la position du législateur schaffhousois à l'endroit du problème le plus urgent de l'école, celui d'une éducation équilibrée, remplaçant la fatale conception de l'enfant-cerveau contre laquelle il ne faut cesser de prêcher la guerre sainte :

« L'école primaire a pour but, de concert avec la famille, et en se rapportant toujours à la vie, de former le corps, l'esprit et le caractère des enfants. » — Ainsi les officiants sont d'emblée avisés qu'éduquer ce n'est pas se préoccuper avant tout de la substance grise, et aucun ne se sentira autorisé à négliger le développement physique sous le prétexte que des examens s'approchent exigeant des répétitions, qu'il faut se rattraper dans telle branche et que les enfants s'ébattent suffisamment pendant leurs récréations. Il faut que nos lois scolaires, sans exception, qu'elles soient primaires, secondaires ou supérieures, s'ouvrent par un préambule impératif qui garantisse définitivement sa place à l'exercice corporel et, greffée là-dessus par la pratique de la vie sportive, à l'éducation du caractère.

Dans ses dispositions générales également, le « Lehrplan » schaffhousois, après la loi, consacre le principe de l'enseignement hors programme (freie Stunden) élargissant ainsi une voie ouverte, je crois, par Genève (progr. de 1923, p. 4). L'instituteur schaffhousois peut disposer d'un certain nombre d'heures de l'horaire pour les utiliser selon son jugement, en tenant compte du niveau de la classe et des intérêts occasionnels. Voilà un excellent tempérament à des horaires trop rigides fixant, dès le début de l'année pour chaque jour, à chaque heure sa destinée et son emploi.

Il y a donc à Schaffhouse un programme obligatoire qui s'étend sur un certain nombre de matières choisies (pas de grande, ni de petite encyclopédie), avec la condition de l'effort joyeux de l'enfant (die freudige Aufnahme des Kindes) et les leçons libres qui peu-

vent aller au-devant des intérêts des écoliers. Un chapitre intitulé « Arbeitsprinzip » oriente les maîtres dans le sens de l'activité.

Et, voici, du même genre, une innovation palliant à ce que notre découpage de l'enseignement par branches — commode évidemment et souvent nécessaire — peut avoir de déroutant pour le jeune enfant qui n'analyse et n'abstrait pas volontiers :

« Dans le degré inférieur, il est permis de ne pas diviser la matière en branches et de procéder par centres d'intérêts (Gesamtunterricht). De même dans le degré moyen et supérieur, le maître n'est pas lié par la succession des matières inscrites à l'horaire, si des raisons techniques ou psychologiques justifient la fusion de plusieurs leçons. »

Une idée bien pratique que ce « Gesamtunterricht » des Suisses allemands et peu appliquée chez nous, sauf à Genève, une idée qui recouvre celles de concentration, de centres d'intérêt, de leçons de choses concourant à l'enseignement de la langue maternelle et je ne sais quoi encore. On voit le parti qu'en peuvent tirer des maîtres qui savent ausculter leur classe. Avec un corps enseignant à la page, ce sera un souffle de vie sur l'école. Ajoutons que les maîtres schaffhousois qui n'inclineraient pas vers ces réformes peuvent rester fidèles à l'horaire et qu'ainsi chacun marchera à son propre pas. Ainsi on ne tombe pas dans le leurre des grandes réformes imposées à un personnel qui n'y est pas préparé — ou qui n'y croit pas. Il est expressément indiqué que le « Gesamtunterricht » ne doit pas être préjudiciable aux résultats de l'enseignement en lecture, écriture et arithmétique.

Après ces directives et d'autres encore que les dimensions de cette étude ne permettent pas de mentionner, le programme revient avec plus de détails sur la question de l'enseignement hors programme (d'ailleurs admis également dans l'enseignement secondaire : programme des Realschulen du 26 mai 1928) et il faudrait tout citer. Je traduis librement et, parfois, en simplifiant :

« Les leçons à la libre disposition du maître assurent, sur des bases légales, une plus grande souplesse dans la pratique de l'enseignement. Sous réserve de l'approbation des autorités scolaires, le maître est autorisé à employer de la façon qui lui paraît la plus utile pour les enfants, un nombre limité des heures inscrites à l'horaire. Dans ces leçons libres, on pourra :

a) Approfondir l'étude des branches principales ;

b) repêcher les élèves retardés ou pousser les meilleurs ;

c) faire de la culture physique ;

d) participer à des œuvres d'utilité sociale ;

e) jardiner au jardin scolaire ou s'exercer à des travaux manuels ;

f) introduire les élèves dans la vie pratique, cela spécialement au degré supérieur (arts et métiers) ;

g) se consacrer à tout autre exercice pouvant contribuer à l'instruction ou à l'éducation des enfants. »

Toutes les initiatives sont ainsi ouvertes aux éducateurs. Comparez cela avec les programmes traditionnels qui semblent s'adresser à des maîtres standardisés tous aptes à se servir avec le même succès des mêmes procédés. Combien d'aptitudes individuelles, combien de forces latentes ainsi inemployées, à l'ombre d'un système moyen ! Au contraire, à la faveur des dispositions indiquées ci-dessus, l'instituteur, qu'il soit collectionneur, sportif, artiste, habile au travail manuel ou fervent d'œuvres sociales, se sent, se sait autorisé et même poussé à entraîner les élèves, à certains moments de l'école, vers ce qui l'intéresse ou le passionne et à les faire profiter de ses talents.

Un horaire-type, annexé au programme schaffhousois fixe le nombre des leçons libres : 2 heures hebdomadaires dans les trois premières années d'école (sur 16 à 22 heures), 4 heures (sur 21 à 31 heures), de la quatrième à la sixième année, 4 à 6 heures (sur 28 à 32 heures) en septième et en huitième années.

La formule des leçons à la libre disposition du maître me paraît susceptible de fournir une solution du moins provisoire au conflit entre l'école traditionnelle et celle qui se dit active [1]. On a pu croire, il y a quinze ou vingt ans que ceci tuerait cela. Aujourd'hui, c'est plutôt compléter qu'il faudrait dire. L'école traditionnelle représente le point de vue des adultes ; l'école active s'efforce de comprendre et de suivre le point de vue des enfants. Il y a à prendre des deux côtés. Nous devons, plus que par le passé, nous informer et nous préoccuper des besoins de l'enfant. L'instituteur, dans sa classe peut les saisir à leur apparition et, à condition de ne pas être trop serré dans les mailles d'un horaire trop précis, en utiliser les pouvoirs moteurs. Ainsi, le système de l'enseignement hors programme vient à son heure et semble amorcer une utile réforme qui permettrait à l'éducateur de bâtir à la fois sur son expérience d'adulte et sur les indications de l'enfant. Au fur et à mesure que le personnel

[1] A comparer avec la solution genevoise : « Le programme des trois dernières classes laisse au maître le loisir d'étudier de plus près quelques chapitres intéressants de chaque branche en s'inspirant des méthodes de l'école active (projets, constructions, etc.). »

se renouvellera (on sait que partout sa préparation tend à s'élever) le système méritera de recevoir de nouvelles extensions.

Quelques institutrices — d'anciennes élèves — me racontent avoir obtenu des commissions scolaires, sous le contrôle desquelles elles exercent le ministère, la latitude de distraire chaque semaine quelques heures de l'horaire en faveur d'occupations choisies par les enfants. Dans ces moments, la classe se transforme en une ruche un peu bourdonnante, dont certains visiteurs (de ceux qui répètent volontiers que « la vie n'est pas un roman »), sortent la première fois un peu ahuris. Puis, peu à peu, les plus effarouchés se laissent convaincre, les adhésions, tacites ou explicites se suivent, ce qui prouve que l'idée d'un enseignement hors programme fait son chemin.

Souhaitons que ces scènes de la vie future qui ne passent généralement que grâce à beaucoup de ténacité, voire de diplomatie, soient prochainement partout légalisées et encouragées. Certes, en plus d'un endroit, ce progrès est amorcé, Genève a donné le bon exemple, et les programmes modernisés tendent tous à accorder au corps enseignant quelques libertés lui permettant de se mouvoir suivant le comportement imprévisible de l'enfant. Le « Lehrplan » schaffhousois m'a semblé fournir un bon modèle pouvant servir surtout dans ceux des cantons romands, où programmes et règlements reviennent sur le chantier. Bien entendu, ceci n'est qu'une étude de textes pouvant préparer mais ne remplaçant nullement une vision locale. A quand donc l'embarquement pour Schaffhouse ?

Neuchâtel, le 5 août 1930. FÉLIX BÉGUIN.

WILHELM PAULSEN ET L'ÉCOLE SOLIDARISTE

Après s'être longuement fixés sur l'Allemagne au temps de l'herbartisme, les regards des éducateurs romands s'en sont détournés. C'est actuellement d'Italie et de Belgique, d'Autriche et d'Amérique, que nous vient la lumière. Mais le génie pédagogique n'est point éteint en Allemagne et le vivant petit livre que M. Adolphe Ferrière vient de consacrer à Paulsen et à l'école solidariste, arrive à point pour nous le rappeler.[1] On se convaincra bien vite en le lisant que l'Allemagne actuelle n'a pas démérité, et que les novateurs y trouveront, autant qu'ailleurs, des théories à la fois claires et solides, et des réalisations pratiques durables.

Wilhelm Paulsen est au premier plan de ce mouvement ; il est l'un des philosophes et des réalisateurs les plus éminents de l'école active. Né dans le Schleswig en 1875, élevé à Kiel, il fait ses études pédagogiques à la célèbre école

[1] *L'Ecole solidariste*, par Wilhelm Paulsen. Traduction et préface d'Ad. Ferrière. Editions Biblio, Liége, 26 Place St-Lambert, 15 fr. belges.

normale (séminaire) de Wegeberg dans le Holstein et devient instituteur à Hambourg dès 1897. De bonne heure on le voit s'orienter résolument vers les idées nouvelles. Dès 1906 il joue le rôle d'un pionnier ; de 1911 à 1918, il est rédacteur en chef de *La Réforme pédagogique*, « l'organe violemment novateur de l'aile active des maîtres de Hambourg ». Mais il ne s'en tient pas à la théorie et à la polémique ; il met en pratique ses idées. En 1912, il fait de sa classe la première école solidariste (*Gemeinschaftsschule*) de Hambourg. A Pâques 1920, avec des collaborateurs d'élite, il crée sa propre école expérimentale, l'école populaire de Tieloh-Sud. En octobre de la même année, il fonde l'Ecole solidariste hambourgeoise formée de huit écoles qui s'unissent pour appliquer les principes nouveaux. En 1921 enfin, Paulsen est appelé à Berlin, « en qualité de conseiller scolaire supérieur et de directeur de tous les établissements d'instruction de l'agglomération urbaine. » Après de rudes combats dont quelques-uns lui apportèrent la joie de la victoire, il fut mis en minorité par une absurde coalition de communistes et de racistes, et dut donner sa démission.

Qu'est-ce au juste que cette *Gemeinschaftsschule* que M. Ferrière (d'accord avec Paulsen) traduit par école solidariste ? Comme tous les grands éducateurs, Paulsen ne vise pas à faciliter l'acquisition du savoir ou à préparer l'enfant à la vie telle qu'elle est ; son but est plus haut : l'éducation doit réformer la société. La réforme de l'école doit entraîner la régénération individuelle et sociale. La *Gemeinschaftsschule*, c'est l'école organisée à la façon d'une communauté de vie. Collaboration, sacrifice partiel de l'individu au bien de la communauté, voilà les principes. L'école doit cesser de faire des égoïstes. L'enfant, dit Paulsen lui-même, doit devenir membre d'une communauté dont la vie participe à la fois de l'entrain du *jeu* et du sérieux que comporte la responsabilité sociale du *travail*. Cette communauté aura pour tâche de conduire l'enfant à la culture et aux devoirs sociaux du monde des adultes, sans faire la moindre violence à son évolution naturelle. L'enfant doit se découvrir et se conquérir lui-même, en même temps qu'il s'attache de plus en plus étroitement à la communauté. C'est pourquoi il importe que cette dernière puisse favoriser sans réserve sa croissance et sa formation instinctives. Pour être apte à ce rôle, elle doit être plus qu'une simple réunion de travailleurs intellectuels, elle doit devenir une véritable vie en commun, un organisme économique indépendant et fermé, avec un caractère plus ou moins rural ou industriel. Aucune réforme de l'enseignement et de la vie de l'enfant n'est possible — il faut le dire sans aucun détour — qui n'ait sa condition préalable et son fondement dans la constitution effective d'une société viable. Les expériences et les péripéties du travail, l'effort nécessaire pour créer, maintenir et développer une activité économique exercent une telle influence sur le développement de l'enfant ; l'abondance des devoirs, des responsabilités et des obligations de toute espèce que comporte cette activité fortifie à tel point la volonté morale, que l'on ne saurait rêver, pour préparer l'enfant à la vie sociale, de milieu éducatif plus parfait et plus naturel.[1]

[1] *Die Ueberwindung der Schule*. C'est l'œuvre la plus connue de Paulsen. M. Ferrière en a traduit les pages essentielles.

Paulsen ne sépare pas l'enfant de sa famille. Les parents jouent dans l'école un rôle actif : « L'école dans son ensemble (*Schulgemeinschaft*), intimement unie aux parents, forme avec eux la communauté scolaire (*Schulgemeinde*) qui doit être un foyer de culture. »

Du point de vue solidariste, la sélection des écoliers est une erreur : « Nous ne séparons pas nos élèves en « doués » et en « non doués », c'est-à-dire en doués ou non pour le seul travail intellectuel. Nous avons fait l'expérience que les « non doués » (ceux qui redoublent leur classe) sont aussi capables dans d'autres domaines. Nous voulons que les enfants restent ensemble justement parce qu'ils sont doués différemment, parce que l'un a ce qui manque à l'autre. L'important pour nous n'est pas l'émulation entre élèves également doués, mais que tous mettent leurs forces au service du groupe et de ceux qui sont doués différemment. »

Les notes, les bulletins, les rangs sont supprimés : « Pour ne pas étouffer chez les enfants le sentiment de solidarité et de sympathie, nous avons supprimé les bulletins. Les bulletins séparent les doués des non doués, les forts des médiocres et détruisent ainsi le sentiment d'unité. » Ils sont remplacés par un échange d'opinions entre parents et maîtres.

Quant à la méthode, Wilhelm Paulsen ne veut connaître que l'école active qu'il caractérise en termes excellents. Je n'en citerai qu'un seul exemple : « Il est nécessaire que les établissements d'éducation se transforment. D'agent passif, l'enfant doit devenir agent actif. Ce n'est plus nous, ce ne sont plus les buts imposés à l'enfant qui le forment et qui l'instruisent, mais *c'est l'enfant qui s'instruit et se forme lui-même*... La plus grande erreur de notre école catéchisante a été de croire que, par un choix ingénieux de programmes et de méthodes habiles, elle pourrait créer l'intérêt et la bonne volonté chez les élèves, et atteindre à une culture réelle. Mais la culture ne peut être ni enseignée ni directement communiquée. La culture est une action profonde, une acquisition personnelle, une vie de l'âme.[1] »

Le livre de M. Ferrière nous donne tout l'essentiel de la pensée et de la pratique de Paulsen et de ses collaborateurs. Il constitue un document aussi bref que substantiel. Sur l'école solidariste, l'école active, l'école unique, l'éducation morale et civique, la laïcité, la formation religieuse, le rôle du maître dans l'éducation nouvelle, on y trouvera des pages de tout premier ordre.

Les « appendices » de l'ouvrage nous font faire connaissance avec l'*Institut des sciences de l'éducation* d'Iéna et l'école d'application qui y est annexée. Le directeur de l'Institut, Peter Petersen, de Hambourg lui aussi, est comme Paulsen un apôtre de l'école solidariste et de l'école active.

Au temps de l'herbartisme finissant, nombreux étaient les maîtres romands qui voyaient en Iéna une sorte de Mecque pédagogique et qui tenaient à y parfaire leur formation professionnelle. Souhaitons en terminant que la tradition se renoue et que l'élite de nos éducateurs aille prendre de Petersen la leçon de l'école active et de l'école solidariste.

Albert CHESSEX.

[1] Extrait d'un discours prononcé par Paulsen à Berlin.

A L'ÉCOLE SEREINE D'AGNO

— Comment, en pleine « course scolaire », vous allez visiter une école ? C'est une distraction bien peu divertissante !

— Drôle d'idée, en effet ; surtout pour des élèves d'Ecole normale... Je vous en donnerai des nouvelles au retour.

* * *

Mme Boschetti-Alberti, l'aimable éducatrice des petits Tessinois d'Agno est venue nous accueillir à la gare du village, cordiale, connaissant déjà notre professeur de psychologie, Mlle Marguerite Evard. Nous regrettons un peu de faire de la pédagogie au lieu d'aller canoter sur la baie d'Agno...

Une classe basse, peu éclairée et pourtant sympathique ; les bancs disposés le long des parois, laissant un large espace vide au milieu, donnent à la pièce un air de famille, inconnu à l'école traditionnelle. Les enfants ont décoré, chacun à sa manière son pupitre de fleurs et de feuillage. Le silence est impressionnant, comme dans une église.

La classe commence ; sans bruit, les enfants sont venus se grouper autour de la maîtresse : ils entonnent un chant religieux, triste, lent, dont la mélodie s'élève dans la petite salle fleurie ; une brève prière, où les enfants ont des poses si touchantes (bras en croix ou les mains jointes à la manière des tableaux du moyen âge) et l'air si particulièrement vibrant, que cette petite cérémonie nous émeut jusqu'aux larmes, maîtres et élèves des deux sexes.

Puis c'est l'« académie », le culte du beau, vie profonde, où l'on sent combien ces enfants sentent avec intensité... Une des aînées a choisi le programme du jour, que la maîtresse ignore autant que nous, les étrangers ; elle a remis à la maîtresse un bel exemplaire exécuté par elle, orné avec goût d'une branche de lierre, fort bien rendue ; elle dirige une berceuse, très poétique, puis d'autres chants variés, des récitations, vers et prose, des dialogues... tout ce que ses camarades ont choisi librement comme « expression du beau »... et ils sont entre 12 et 14 ans. Certes, le nom d'« Ecole sereine » est bien choisi.

Voici un groupe qui fait de l'histoire : la Guerre des paysans. Une équipe de douze élèves se sont documentés dans deux volumes différents, ce qui rend la leçon combien plus variée et intéressante ! Les enfants exposent tour à tour le résultat de leurs recherches, exposant les causes, puis les conséquences de l'événement, précisant des traits de caractère des héros principaux, complétant mutuellement leurs renseignements, apportant leurs réflexions personnelles, comparant le passé et le présent... Là surtout se dévoile la méthode de Mme Boschetti-Alberti, qui n'intervient que si des lacunes ou des jugements erronés sont à compléter ou rectifier. Or, pour nous le plus stupéfiant du système, c'est que pendant ce temps un autre groupe d'enfants était au tableau noir, occupé d'arithmétique (trois devant, deux derrière) ; d'autres, restés à leur banc étudient avec assiduité, chacun une matière de son choix, pris dans le programme officiel (qui lui a été remis au début de l'année scolaire... et nous sommes à la fin de cette période), selon son goût particulier.

Maintenant, un silence impressionnant dans la classe : chaque élève poursuit son étude en cours sans s'occuper le moins du monde des quelque vingt-cinq

étrangers présents ; les uns vont et viennent, comme des ombres — quoique en soccolis de bois... — se renseignant auprès de l'éducatrice ou d'autres enfants ; une atmosphère d'étude règne et nous en sommes pénétrés ; quelques élèves sortent, la porte de la classe n'étant jamais fermée ; ils nous intriguent... Plus tard, nous apprenons qu'ils se rendent à la bibliothèque, de l'autre côté du couloir et y travaillent soit à des recherches de documentation, soit à un autre tableau noir, toujours avec le même sérieux de vieux savants et le même silence respectueux du travail des autres, — silence qui est pour nous une telle leçon !

C'est la récréation : les élèves ne sont nullement pressés de sortir ; à peine prennent-ils garde que l'on met une plaque de chocolat sur leurs pupitres ; cependant, une ou deux fillettes circulent avec une collation de fraises et de limons pour leurs hôtes. Mme Boschetti veut bien nous donner quelques explications : elle pratique cette pédagogie de l'intérêt (dont nous entendîmes parler à la IVe Journée d'éducation de Neuchâtel par le docteur Decroly), c'est-à-dire qu'elle se sert des goûts et des initiatives de l'enfant pour son éducation. Ainsi ces gosses au travail « nagent dans la joie ». Elle respecte l'individualité de l'enfant, et l'aiguille à faire seul son auto-éducation ; n'étant astreint à aucune tâche imposée, il peut laisser libre cours à ses pensées, suivre ses désirs : son âme s'épanouit, et sa spontanéité contraste avec l'attitude figée des écoliers des classes habituelles. Il est aisé de comprendre qu'il se plaise ainsi en classe. N'est-ce pas l'idéal pleinement réalisé dans l'Ecole sereine ! les faits, après la théorie...

Ah ! nous voudrions voir ici nos pères, instituteurs, pour constater ces résultats ! Le hasard sert la démonstration que nous en recevons : c'est la fin de l'année scolaire, et nous voyons des cahiers d'élèves avec quel émerveillement ! Les uns sont des compositions admirablement écrites et illustrées spontanément de dessins, de petites aquarelles, de photos prises par les enfants (avec l'appareil de la classe), de vers parfois ; les cahiers d'arithmétique renferment des schémas et descriptions de petites machines qu'ils ont inventées et construites et de choses que les enfants ont trouvées par eux-mêmes, bien au delà du programme de fin de l'école primaire. Les cahiers « Ce que j'ai trouvé de beau »... sont particulièrement admirés ; en ferions-nous autant ? Et parmi les travaux manuels en cours (assiettes peintes, soccolis en bois et en feuilles de maïs tressées, jolis sacs, chalets ou église d'Agno sculptés...) auxquels les enfants consacrent les après-midi, ainsi qu'aux travaux des champs, que de choses qui dépassent nos capacités et surtout notre initiative.

Les bambins reviennent, si beaux, de traits et surtout d'expression ! Ils reprennent leur travail joyeusement ; aucun bruit ne rompt le silence recueilli, l'admirable, le religieux silence de l'Ecole sereine... si ce n'est les chants que Mme Boschetti leur demande d'exécuter pour faire plaisir à nos professeurs... et nous sommes impressionnés de leur manière de chanter avec tant de conviction ; parfois quelques gestes soulignent les paroles d'une terrible légende locale ou d'un vibrant chant patriotique.

Nombreux sont les visiteurs à Agno ; certains disent que ce miracle de l'école sereine est dû à la personnalité de Mme Boschetti-Alberti ; quelques-uns

l'attribuent à la race latine... d'autres au beau pays de Lugano... Mme Boschetti sourit à nos questions et répond : « Je n'y suis pour rien ; c'est Lombardo-Radice qui a inspiré cela : la liberté accordée à l'enfant, qui, n'étant plus contraint, se trouve heureux en classe, s'adonne pleinement au travail qui le captive, a la joie des découvertes et du triomphe des difficultés, de l'enfant vrai, en splendide spontanéité, de l'enfant respectueux de la sainteté du travail !»

Miracle ! en effet ! L'éducatrice quitte sa classe et nous conduit au bord de l'eau ; sachant l'attirance des montagnards pour le beau lac, elle nous procure une barque... mais cette fois nous sommes moins joyeux de la partie de bateau, hantés par ce que nous venons de voir, d'entendre et surtout de sentir... Des images se substituent au merveilleux lac italien : une classe qui travaille sans maître, dans le calme et la joie... des photographies sur la chaire de l'institutrice (Lombardo-Radice, Ferrière), une femme au gai regard et au grand cœur qui sait inspirer un pareil zèle, donner de telles habitudes de travail sérieux et de vie intérieure, car c'est encore et surtout cela l'Ecole sereine : la vie du cœur si intense, que nous, ignorants de la langue, avons senti pourtant l'âme de l'Ecole d'Agno !

* * *

— Ainsi, vous avez trouvé cette visite intéressante ?

— Captivante ! profondément impressionnante ! si bien que, dans notre merveilleux voyage scolaire au delà du Gothard, le plus beau de tous nos plaisirs fut la visite à l'Ecole de Mme Boschetti-Alberti ! Nous en avons été émus jusqu'au tréfond du cœur... pour la vie entière...

Elèves de l'Ecole normale du Locle.

INFORMATIONS

LES MAITRES

En cette année de jubilés, les journaux pédagogiques français ont fait une large place aux choses d'Algérie. — Dans le domaine de l'école, ils ont donné d'abondantes études d'où il ressort que s'il reste beaucoup à faire, un immense labeur est déjà accompli. Les lignes qu'on va lire sont dues à M. Charles Jacquard, Inspecteur général de l'Enseignement des Indigènes en Algérie — et tirées de l'*Education*, revue mensuelle que dirige avec une haute compétence M. Georges Bertier, Directeur de l'Ecole des Roches. — A. R.

Le personnel des écoles d'indigènes comprend des maîtres français et des maîtres indigènes.

Autrefois les maîtres indigènes étaient formés au Cours Normal annexé à l'Ecole Normale d'instituteurs d'Alger-Bouzaréah. Ils y entraient munis du simple Certificat d'études primaires et en sortaient d'ordinaire — pas toujours — avec le Brevet élémentaire. Ceux qui ne l'avaient pas obtenu n'en étaient pas moins pourvus d'un poste, mais étaient rangés dans un cadre spécial, le cadre des Moniteurs.[1] En 1924, le Cours Normal a été remplacé, à Bouzaréah, par une Ecole Normale véritable, conçue sur le même modèle que sa voisine, l'Ecole Normale de l'enseignement des Européens. Mis à part certains cours

[1] Depuis 1922, il n'est plus recruté de moniteurs.

ayant trait aux besoins spéciaux de l'enseignement des indigènes, les études sont les mêmes et sanctionnées par les mêmes examens. Entre les deux Ecoles, d'ailleurs, pas de cloison étanche : Français et indigénes travaillent et vivent côte à côte. Ils apprennent ainsi à se connaître et à s'estimer ; les préventions se dissipent, les sympathies naissent, les amitiés se nouent : cordial rapprochement dont il est aisé de mesurer toute la portée.

Sauf exceptions assez rares, les maîtres indigènes ne manquent ni de conscience ni de savoir-faire et les résultats qu'ils obtiennent dans leurs classes sont en général fort satisfaisants et parfois excellents. Tout serait pour le mieux si nombre d'entre eux n'avaient, par ailleurs, conservé à peu près intactes leurs façons traditionnelles de penser, de sentir et, surtout, de vivre. Une importante partie de la mission qui, en pays indigène, incombe à l'instituteur dépasse, de ce fait, leurs possibilités d'influence et d'action. Mais ce qu'hier n'a pu que commencer, aujourd'hui le continue et demain l'achèvera. Nous pouvons attendre beaucoup du mode actuel de formation des maîtres indigènes. Plus cultivés que leurs aînés, plus aptes, par suite, à nous comprendre et plus désireux de nous imiter, ceux qui, maintenant, se mettent à l'œuvre sont mieux armés pour le bon combat ; leur action sera plus complète et plus profondément efficace ; nous pouvons leur faire confiance ; de vastes espoirs nous sont permis.

(A suivre.)

VARIÉTÉ

M. COQALÂNE

—Approchez, mes enfants. Groupez-vous pour la leçon d'instruction civique. Allons ! Dépêchez-vous !

Et M. Coqalâne frappait l'une contre l'autre ses deux mains grassouillettes. Il redressait sa courte taille ; sa figure poupine s'éclairait d'un sourire et ses yeux vifs brillaient derrière ses lunettes cerclées d'or.

Tout en lui respirait la joie de vivre, la satisfaction de remplir dignement sa tâche, la certitude de donner une bonne leçon.

— Nous allons nous occuper aujourd'hui des droits et des devoirs du citoyen. Quel beau titre que celui de *citoyen !* Comme on doit être fier de le porter ! Comme on doit craindre de le perdre. N'est-ce pas, mes amis ?

— . . . .

— Et d'abord, lequel d'entre vous peut me dire ce que c'est qu'un *citoyen ?*

— . . . .

— Personne ! Vous m'étonnez vraiment. Pour vous aider à trouver une réponse, indiquez-moi quelques mots de la même famille.

— Cité, citadin, citadelle.

— Ne nous égarons pas. Jules, qu'est-ce qu'une *citadelle ?*

— . . . . .

— Comment ! As-tu donc déjà oublié la poésie que vous avez apprise au mois de mai et qui a justement pour titre : *La citadelle ?*

« Près du mont verdoyant que la brise caresse,
Un ancien château fort dresse ses vieilles tours.
Des siècles écoulés sévère forteresse,

Mais retraite aujourd'hui des hiboux, des autours,
Un ancien château fort dresse ses vieilles tours
Près du mont verdoyant que la brise caresse. »

— En passant, dis-moi, Louis, comment s'écrit le mot *mont*.

— M.. o.. n.. t.

— Bien. Il ne faut pas oublier le *t*, puisque les mots de la même famille sont : mon*t*er, mon*t*ée, mon*t*agne, etc. Qui de vous connaît le diminutif de *mont ?*

— Monticule.

— Très bien. Qu'est-ce qu'un *siècle ?*

— Cent ans.

— Quel âge a un homme qui a un *demi-siècle ?*

— Cinquante ans.

— Parfait. Un vieillard a *trois quarts de siècle*. Combien a-t-il d'années ?

— Septante-cinq ans.

— Un événement vieux d'*un quart de siècle* s'est passé il y a combien de temps ?

— Vingt-cinq ans.

— Très bien. Nous pourrions multiplier ces exemples à l'infini, mais le temps nous manque. N'oublions pas cependant qu'avec *siècle* on fait le qualificatif *séculaire*.

Vous connaissez tous le cantique : « Il est un roc *séculaire*. »

— Comment, Marc, écriras-tu : *des hiboux ?*

— En mettant la lettre *x* à la fin.

— Bien. Enonce-moi la règle du pluriel des noms terminés par *ou*.

— Ils prennent *s*, sauf sept qui s'écrivent avec *x*. Ce sont : *bijou, caillou, chou, genou, hibou, joujou, pou*.

— Je constate avec plaisir que tu connais parfaitement cette règle de grammaire. Puisses-tu ne pas avoir oublié les autres !

Qu'est-ce qu'un *autour* ?

— Un oiseau de proie.

— Il est un mot qui ressemble à autour et avec lequel il ne faut pas le confondre, c'est *atour* qui signifie : parure.

Vous avez sans doute entendu vos parents fredonner cette vieille mais si jolie chanson :

« Oh ! reste, oh ! reste,
Simple et modeste,
Sans vains *atours*.
Fille orgueilleuse
N'est pas heureuse ;
La vertueuse
L'est toujours. »

Cela veut dire que pour les jeunes filles — comme du reste pour les jeunes garçons — la véritable parure est la modestie, la simplicité, plutôt que des bijoux, des rubans ou des dentelles. Ne l'oubliez pas, mes chers amis.

* * *

Et la leçon continue, intéressante, entrecoupée de proverbes, de citations poétiques, de précisions géographiques, etc. A propos de *château fort*, on parle longuement du pluriel des noms composés. J'apprends que le mot *caresse* s'écrit avec un seul *r* car il représente quelque chose de doux. *Verdoyant* donne lieu à d'interminables explications sur le participe présent et l'adjectif verbal.

Soudain le timbre annonçant la récréation retentit.

— Quel dommage que le temps ait passé si vite ! Nous n'avons pas pu parler des droits et des devoirs du citoyen. Ce sera pour la prochaine fois.

Semblable au singe de la fable, M. Coqalâne n'avait oublié qu'un point : c'était... de traiter son sujet.

Le vieux président.

PARTIE PRATIQUE

A PROPOS DE L'ORTHOGRAPHE

Avant de clore par un dernier article la série de ceux que nous a valus la « Petite question » posée dans l'*Educateur* du 23 novembre 1929, nous avons pensé publier ces *Pages gaies* ; elles ne nous apprendront pas à considérer les fautes d'orthographe — surtout celle d'inattention — avec moins de sévérité ou de dépit ; mais peut-être feront-elles bénéficier les massacreurs du vocabulaire et les Torquemadas de la grammaire de quelque indulgence complémentaire ? Il n'y aura pas moins de fautes ; il n'y en aura probablement pas davantage, mais il y aura quelques sourires. « C'est toujours autant ».

A. R.

Il serait plus exact de dire « orthographie » que « orthographe ». En effet, le mot grec *orthographos*, d'où provient orthographe, signifie proprement « qui écrit bien », de *orthos* (droit) et *graphein* (écrire). L'art d'écrire correctement se disait « orthographia » qui, en français, donne orthographie, ancien synonyme d'orthographe qu'il conviendrait de reprendre.

C'est donc par un usage fautif que l'on dit orthographe au lieu de orthographie. Littré fait remarquer à ce sujet que dans tous les composés de *graphô*, *graphe* signifie le savant et *graphie*, l'art : géographe et géographie ; hydrographe et hydrographie, etc.

Seulement, l'usage a prévalu. Orthographe signifie « art et manière d'écrire correctement les mots d'une langue » ; et orthographie est devenu la « représentation de la face d'un édifice ou le profil ou la coupe perpendiculaire d'une fortification ».

Quoi qu'il en soit, l'orthographe, et spécialement celle de la langue française, n'est pas facile.

Nous passons une grande partie de notre vie à apprendre à écrire en français et souvent les plus instruits et les plus intelligents n'y parviennent qu'imparfaitement.

Il y a deux causes à cette difficulté. D'abord, l'écriture, au lieu de correspondre à la prononciation, comme c'est son rôle naturel, dépend : de l'étymologie, dont elle s'écarte souvent très arbitrairement ; de l'analogie, qui est constam-

ment violée ; de l'usage surtout, qui est presque toujours abusif, maintes fois incertain ou contesté. Ensuite il y a les vices de l'alphabet, où l'on trouve : le double emploi de *c*, *ç* et *s*, de *è*, *ê*, *ai* et *ei*, de *f* et *ph*, de *g* et *j*, de *s* et de *z*, etc. ; il faut signaler enfin, comme un vice radical de l'orthographe française, l'abus des lettres nulles, que l'on trouve dans nonante-neuf mots sur cent.

La langue française est avant tout une langue de nuances, donnant lieu à de nombreuses exceptions. C'est pourquoi les écrivains, les lexicographes, les académiciens eux-mêmes s'y perdent souvent : rien de plus bizarre, par exemple, que l'emploi des majuscules ; rien de plus incertain que la formation du pluriel dans les mots composés ; rien de plus compliqué que les règles du participe passé. Nous en passons, et des meilleures !

Une faute grossière d'orthographe suffit pour faire juger un homme. Et bien que l'usage accorde à cet égard quelque indulgence pour les femmes, dont les fautes d'orthographe ne sont pas jugées avec la même sévérité, le ridicule ne laisse pas de les atteindre quand leur façon d'écrire rappelle trop « l'orthographe de cuisinière ».

Dans une lettre écrite en 1867, Sainte-Beuve disait au sujet de l'orthographe :

« De nos jours, on est moins élégant qu'autrefois, mais je crois qu'on est plus propre. Nous avons moins d'esprit que nos pères, mais assurément nous mettons mieux l'orthographe. »

Et le célèbre critique cite le billet suivant d'une précieuse de Rambouillet, Mme de Brégy : « Aujourd'hui la rayne et madame de Toscane vont à Saint-Cloud don la naturelle beauté cera réausé de toute la musique possible et d'un repas magnifique don je quitterois tous les gens pour une écule non pas de lantilles, mais pour une des vostre potage : rien n'étan si délisieus que d'an manger an vous écoutans parler ».

D'après Voltaire, l'abbé Dangeau, de l'Académie française, renvoyait les lettres de sa maîtresse quand elles étaient mal orthographiées et rompit avec elle à la troisième fois.

Mais, malgré tout, l'étude de l'orthographe, toute fastidieuse qu'elle est, est une nécessité, et tout écrivain digne du nom devrait s'efforcer d'écrire correctement. Cependant M. Jean-Jacques Brousson n'est pas de cet avis, car il écrivait dans les *Nouvelles littéraires* du 6 juillet 1929 :

« A quoi, en effet reconnaît-on en France un bon écrivain ? Aux fautes de français que décèlent chez lui les rigoristes, les puristes, les eunuques. Ils se tiennent, attentifs, sur le perron de l'église. Quand paraît le cortège baptismal, ils se ruent sur l'enfançon. Ils le dépouillent de son bonnet et de son culasson, de ses brassières et de ses lisières. Ils lui reniflent les fesses et le nombril. Ils trouvent celles-là trop basses et celui-ci mal roulé. Ils chicanent sur le petit orteil. Ils ahannent sur la nuque, le col... Ils bavent, ils déclament. Comment cet enfant a-t-il le toupet de vivre malgré leur arrêt à eux, les émérites, qui n'ont jamais rien fait ? Et ils s'inscrivent en faux contre le marmot qui leur récite : « Pipi, caca, dodo !... »

» Un grammairien est un professeur, un spécialiste. Un écrivain est une émotion. On demande au grammairien des préceptes ; on réclame de l'écrivain

des exemples : ce n'est pas la même chose ! Tel écrivain de génie (Saint-Simon, par exemple) écrit à la diable et va à la postérité. Tel puriste glose, parfile, effile, bêtise et dort, inglorieux, dans une bibliothèque. On oublie ses arrêts, heureusement pour lui...

» Si l'on était de bonne foi, toutes ces querelles seraient vite apaisées. Un écrivain, un journaliste écrit, rature, envoie à l'imprimerie une copie plus ou moins scabreuse. Mais il y a le correcteur ! C'est son métier, à lui, de surveiller cette copie, de redoubler les *p* et les *l*, de boucler le pluriel en *x* ou en *s*, selon les poux ou les sapajous : il est payé pour ça. »

Finalement, M. Brousson s'en prend à Littré : « Quand éclata la guerre de 1870, dit-il, le père du fameux dictionnaire trembla pour ses fiches. Les Prussiens marchaient sur Paris. Pour soustraire aux barbares le manuscrit du monument philologique, on enfouit les caisses contenant les fiches dans les caves de la maison Hachette. On les recouvrit de sable, de pavés. Et on grelotta d'effroi pendant la Commune. Grâce à Dieu, il n'y eut que les Tuileries de brûlées, et la Cour des comptes et l'Hôtel de Ville ! Le fichier demeura intact. Eh bien ! dussé-je passer pour un sacrilège, je dirai ici mon sentiment : il eût mieux valu que les fiches de M. Littré brûlassent à la place des bibliothèques incomparables et des fresques d'Ingres et de Delacroix. La langue française ne s'en porterait pas plus mal... Au contraire ! On ne saurait croire le saccage qu'a fait ce brave échantillonneur avec toute cette friperie de grands écrivains. On n'apprend pas une langue dans la poubelle, mais dans la vie. »

M. Brousson n'y va pas avec le dos de la cuillère sur celui des rigoristes, des puristes, des grammairiens, de Littré et même du correcteur ! Heureusement, comme M. Jean-Jacques Brousson le dit si élégamment : « Il est payé pour ça ».

Et combien royalement !... Nous sommes payés pour le savoir !

(*Graphica.*) Père VIRGULE.

LES LIVRES

François Hébrard ; **Les disciplines de l'action.** Paris « Spes ». 188 p. in-16. 5 fr.

Professeur à l'Institut catholique de Paris, président de la Fédération gymnastique des patronages de France, H. écrit pour les jeunes de petits articles de morale, groupés sous trois rubriques : La formation individuelle : Dans les œuvres ; La leçon du champ de bataille. Par moments le ton viril, une image heureuse, évoquent la pensée de Ch. Wagner.

Le Traducteur, *journal allemand-français pour l'étude comparée des deux langues*, La Chaux-de-Fonds, publie des morceaux littéraires, des dialogues, des lettres commerciales, etc., en français dans la partie gauche de la page, en allemand à droite. Recommandé à qui veut continuer seul les études commencées à l'école.

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A. LAUSANNE.

COURSES d'ÉCOLES et de SOCIÉTÉS

FLÜELEN (Ligne du St-Gothard) (Lac des Quatre-Cantons)

Hôtel Croix Blanche et Poste

50 lits. — Maison d'ancienne renommée, vis-à-vis du débarcadère et de la gare. — Grandes terrasses couvertes. Tea-Room. Café-Restaurant. Prix modérés. — Geschwister Müller, propr.

BIENNE - SCHWEIZERHOF

Le restaurant sans alcool de la Société d'Utilité Publique des dames recommande aux écoles et sociétes ses beaux locaux agréables, pour leurs courses dans la région du lac de Bienne ou dans le Jura. Bas prix spéciaux pour écoles. Renseignements par la gérante. P 21158 U

Ecole d'études sociales pour femmes

subventionnée par la Confédération, GENÈVE
Semestre d'hiver 22 octobre 1930 - 19 mars 1931

Culture féminine générale. Préparation aux carrières de protection de l'enfance, direction d'établissements hospitaliers, bibliothécaires, libraires-secrétaires, infirmières-visiteuses, laborantines.

Cours ménagers au Foyer de l'Ecole. Programme (50 ct.) et renseignements par le secrétariat, rue Ch. Bonnet, 6.

et faites une course par funiculaire du

MONTE BRÈ

933 m. s. mer 933 m. s. mer

Magnifique vue sur les Alpes et sur la Lombardie. Vous y trouverez des belles promenades alpestres — une flore méridionale superbe.

Prix spéciaux et réduits pour écoles:

Fr. 1.— par élève, âge supérieur à 15 ans } instituteurs
Fr -.80 par élève, âge inférieur à 15 ans } y compris

Direction Funiculaire Monte Brè — Lugano

CONSTIPATION
PASTILLES MIRATON
aux sels naturels de Chatel-Guyon
libèrent doucement l'intestin

Pension

On demande pour jeune homme de 14 ans, pension chez instituteur. Adresser offres à M. HUMBERT, Château de Duillier sur Nyon. 17583

INSTITUTEUR

marié, dem. par institut pour direct. section prépar. (enfants de 7 - 11 ans). Offres sous P 749-14 L à **Publicitas, Lausanne.**

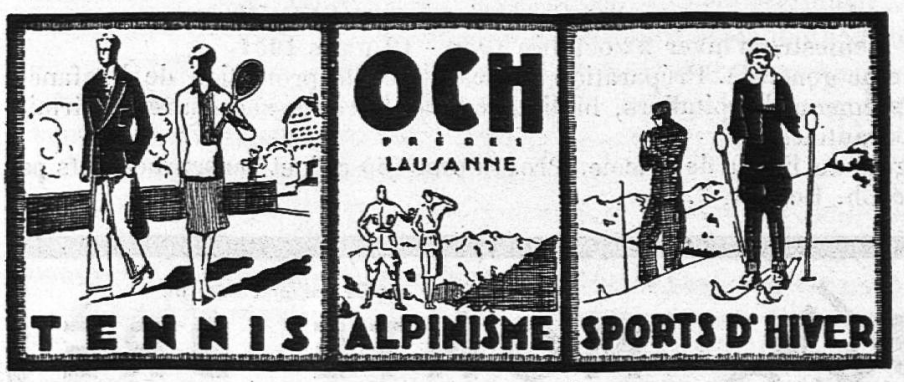

Nos catalogues sont envoyés franco sur demande

N'OUBLIEZ PAS QUE LA

TEINTURERIE LYONNAISE

LAUSANNE (CHAMBLANDES)

vous nettoie et teint, aux meilleures conditions, tous les vêtements défraîchis.

Nous prévenons MM. les membres du corps enseignant romand que: **Le film**

„Dernier raid africain de Mittelholzer 1930"

peut être réservé dès à présent pour les séances scolaires et pour adultes. Afin de nous faciliter l'organisation des séances, nous prions instamment les personnes que la question intéresse, de bien vouloir se mettre en relations avec nous dès que possible, **nous proposant, au choix, deux ou plusieurs dates propices,** en vue de la mise sur pied de notre plan de roulement.

Tous les ouvrages de M. René Gouzy peuvent également être commandés à notre adresse.

D'avance nous vous remercions pour votre aimable collaboration.

BAUR & RAIS, serv. de représ. cinématogr., Lausanne, tél. 26.328, case postale ville. 7217

Imprimeries Réunies S. A., Lausanne. — Librairie Payot & Cie, éditeurs responsables.

LAUSANNE. 13 septembre 1930. LXVIme ANNÉE — No 17

L'ÉDUCATEUR

ORGANE
DE LA
SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE
ET DE L'INSTITUT J. J. ROUSSEAU

PARAIT TOUS LES 15 JOURS, LE SAMEDI

RÉDACTEURS :

PIERRE BOVET
Florissant, 47, GENÈVE

ALBERT ROCHAT
CULLY

COMITÉ DE RÉDACTION :

J TISSOT, Lausanne.
J MERTENAT, Delémont
H.-L. GÉDET, Neuchâtel
R. DOTTRENS, Genève

LIBRAIRIE PAYOT & Cie
LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHATEL
VEVEY - MONTREUX - BERNE - BALE

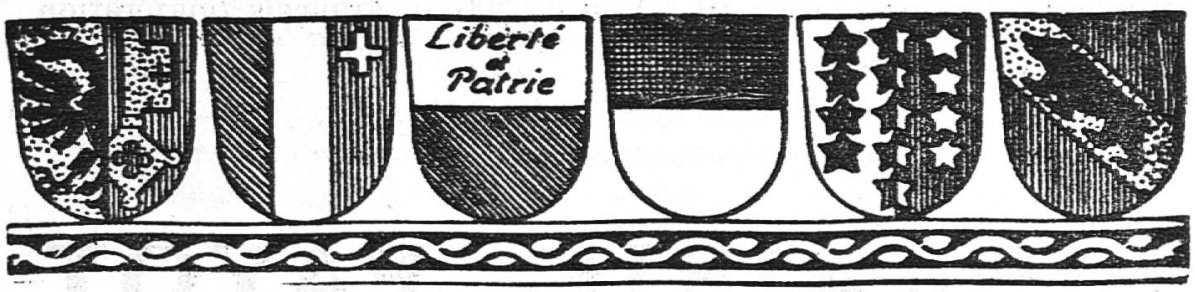

ABONNEMENTS : Suisse, fr. 8. Etranger, fr. 10. Avec *Bulletin Corporatif*, Suisse, fr. 10. Etranger, fr. 15.
Gérance de l'*Educateur* : LIBRAIRIE PAYOT & Cie. Compte de chèques postaux II. 125. Joindre 30 cent. à toute demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S. A., Lausanne, et à ses succursales.
SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

RENTRÉE DES CLASSES

LIVRES ET MATÉRIEL SCOLAIRE POUR TOUTES LES ÉCOLES

La LIBRAIRIE PAYOT rappelle au personnel enseignant qu'elle peut lui livrer les ouvrages et le matériel scolaire dont il a besoin avec la remise d'usage de

5 %

accordée au personnel enseignant, aux établissements scolaires, pensionnats et instituts pour tout ce qui est facturé en francs suisses.

Sur les ouvrages de provenance française, il est fait jusqu'à 100 fr. une bonification de change de 75 %.

De 100 fr. à 500 fr. le prix en francs français est majoré de 10 % et compté en francs suisses au cours du jour.

A partir de 500 fr. cette majoration est réduite à 5 %.

L'achat des ouvrages français est facilité par l'ouverture de comptes français sur versement préalable de 100 fr. français au minimum (majoration de 10 %) ou de 500 fr. français (majoration de 5 %).

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle